



## Marché de Noël – note d'information aux exposants

### **Conditions particulières d'accueil liées à la situation sanitaire :**

- 20 exposants maximum
- 2 tables par exposant (2 X 1,80x0,80)
- 1 exposant par emplacement pour favoriser le nombre de visiteurs
- emplacement des tables non modifiable
- tous les articles en vente devront être exposés sur les tables exclusivement (rien devant, ni à côté)
- le sens de circulation mis en place devra être respecté par tous, visiteurs et exposants
- chaque exposant recommandera au visiteurs de garder les distances
  
- du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des visiteurs (à la charge de l'exposant)
- le masque est obligatoire pour tous
- une désinfection régulière des stands sera effectuée par les exposants
  
- ne pas venir en cas de symptômes d'infection. Prévenir le foyer rural en cas de contraction du virus
  
- une liste des participants sera à disposition des autorités sanitaires pendant deux mois

***Chaque participant s'engage à respecter ces consignes et à ne pas venir en cas de symptôme d'infection.***

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie avoir pris connaissance des présentes conditions du marché de Noël et m'engage à respecter toutes les consignes sanitaires données par l'association.

Le \_\_\_\_\_

Signature